

Questions CGT MLParis – CSE du lundi 13 Juin 2022

1) Jours Télétravail Imposés / Planning Télétravail Imposé

Des salariés se plaignent de constater que non seulement le choix du nombre de jours et le choix du jour de télétravail a été en quelque sorte « confisqué » par les responsables de site.
La situation est très préjudiciable au regard de ce qui s'est passé pendant la crise sanitaire.
Il va falloir envisager une amélioration.

Réponse :

La direction va rappeler les modalités de l'accord télétravail au sein de la Mission Locale de Paris, L'octroi de jours de télétravail est soumis à l'accord du responsable de site, avec une attention particulière qui est le respect de notre mission.

2) Rechargement Titre restaurant

Il y a eu un retard dans le rechargement de la carte restaurant. Quelle en a été la cause ?

Réponse :

La DRH reconnaît ce retard et veillera à ce que cette situation ne se reproduise plus.
Les titres restaurants ont été commandés post pont ascension, ce qui a entraîné un rechargement tardif des cartes.

3) Clés d'accès aux sites

Même question que le mois dernier...certains salariés n'ont pas de clés d'accès à leur site de travail

Réponse :

La direction des ressources humaines doit lancer le recrutement d'un (e) responsable des MG, ces difficultés matérielles devraient cesser.
Un recensement de clefs manquantes sera effectué dans les jours à venir.

4) Planning de site à jour...

Même question que le mois dernier...
Est-ce résolu ?

Réponse :

La direction va rappeler aux responsables de site l'organisation des plannings.